

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION

02

SOCIAL

02

INFRASTRUCTURE

08

SANTE PUBLIQUE

03

ADMINISTRATION

03

RURAL

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

ENERGIE

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armacm

Mail : pridesoft@armacm

N° 2009

9 Mars 2020

9 March 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(*) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 DU 06/03/2020 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2020 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) EMETTEURS RADIO DE 1 KW AVEC ONDULEURS DE 06 KVA ET REGULATEURS DE TENSION DE 10 KVA POUR LES CENTRES DE DIFFUSION DE BAFIA, DSCHANG ET NKONGSAMBA POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 DU 06/03/2020 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0007/AONO/CRTV/CIPM/2020 DU 18 FEVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU, EN PROCEDURE D'URGENCE – EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	01/AONO/C.MESSOK/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	N° 01/AONO/C.MESSOK/CIPM/2020 DU 24/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT 1 ET 2)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-03-2020

4	Reference	001/AONO/C.SMO/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.SMO/CIPM/2020 DU 02/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE SOMALOMODEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-03-2020

5	Reference	005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CLPM/NGRA/2020 DU 04 FÉVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MALEWA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-03-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 01/AONO/CE/CBK/SPM/CIPM-2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CE/CBK/SPM/CIPM-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) SALLES DE CLASSE ET HUIT (08) BLOCS DE LATRINES A DEUX (02) COMPARTIMENTS DE TROIS (03) BOX CHACUN DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE ET DU SECONDAIRE DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE(LOT 3) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + LATRINE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOUNKOLO. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-04-2020
----------	---

7	Reference 02/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRELOT 1: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-04-2020
----------	--

8	Reference 03/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRELOT 2: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-04-2020
----------	--

9	Reference 04/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRELOT 3: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-04-2020
----------	---

10	Reference N°002/AONO/MINRESI/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACTUALISATION ET DE LA PRODUCTION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION AU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-04-2020
-----------	--

11	Reference N°005/AONO/MINRESI/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE NORME SUR LES TERMINOLOGIES ET CONCEPTS EN MATIERE DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE : PHASE II EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-04-2020
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [N°004/AONO/MINRESI/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ELABORATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE: PHASE IEN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-04-2020

13

Reference [010/AONO/FEICOM/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DE QUATRE (04) NUMEROS DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » (LOT 1) ET DEUX (02) NUMEROS HORS SERIE DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » (LOT 2) POUR LE COMPTE DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2020FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-04-2020

14

Reference [009/AONO/FEICOM/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 06 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DES ENCRE AU FEICOM .FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-04-2020

15

Reference [011/AONO/FEICOM/CIPM/ 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/FEICOM/CIPM/ 2020 DU 09 MARS 2020EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL DE SONORISATION POUR LA SALLE DE CONSEIL ET LA SALLE POLYVALENTE DU FEICOM FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-04-2020

16

Reference [003/DCO/NPC COOP-CA /CIPM/2020 du 09/03/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°003/DCO/NPC COOP-CA /CIPM/2020 DU 09/03/2020 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES, COCHETTES ET VERRATS DE QUALITE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-03-2020

17

Reference [N°005/DC/MINRESI/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EXTINCTEURS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 003 /DC/FEICOM/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES DE BUREAU PAR LE FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 31-03-2020
-----------	--

19	Reference COMMUNIQUE N°001/C/C.NDOB/CIPM/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°001, 002, 003, 004, 005, 006/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 ET DEMANDE DE COTATION N° 001,002 DU 30/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS, ROUTES, ELECTRIFICATION RURALE ET EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUEDAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 1 : ECOLE BILINGUE DE DIDANGOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUEDAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE SALASSAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE DAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE BANTAI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUEDAO N°004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT2:CSI DEMBIRIMFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBIIC, EXERCICE 2020. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEDAO N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE TIBATIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEDAO N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KOATAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEDAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI,LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE SALASSAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEDEMANDE DE COTATION N°004/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE (INTER RN6 NGATT-WANDJOCK) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

28	Reference	COMMUNIQUE 001/C/Camair-Co/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 27/01/2020 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

29	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEDEMANDE DE COTATION N°005/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE DJOMBIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	DECISION N°001/D/MO/CNDOB/CTPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/MO/CNDOB/CTPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°001, 002, 003, 004, 005,006/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 ET DEMANDE DE COTATION N° 001,002 DU 30/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS, ROUTES, ELECTRIFICATION RURALE ET EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

31	Reference	N°003/20/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 09 MARS 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 10 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CINQUANTE-SIX (56) KITS SOLAIRES NORMALISÉS AUX CELLULES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	009/020/BM/SG/CAY7 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°009/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

33	Reference	007/020/BM/SG/CAY7 Lire
	Titre/objet	007/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

34	Reference	011/020/BM/SG/CAY7 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°011/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

35	Reference	010/020/BM/SG/CAY7 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 010/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	<p>Reference 008/020/BM/SG/CAY7 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°008/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
37	<p>Reference 003/A/C.NGOURA/SG/ST/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°003/A/C.NGOURA/SG/ST/2020AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/ZOZO DU 04 FEVIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MALEWA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
38	<p>Reference ADDITIF Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/J05/CDPM DU 28 FEVRIER 2020 POUR L'ACHEVEMENT EN DEUX PHASES DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREÉÔUÉ SERGY-CARREFOUR MVOG NNOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DDICENTRE.ADDITIF N°1 PORTANT SUR :- CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :- INCOHÉRENCE RELATIVE DE LA TRADUCTION DU -POINT..(0 DES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES- INSERTION CCTP ET CCAP COMME PIÈCES CONSTITUTIVÉS DE L'OFFRE TECHNIQUE ET NON PAS DE L'OFFRE ADMINISTRATIVE ;- L'EXIGENCE DES CCTP ET DES CCAP COMME PIÈCE ADMINISTRATIVE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
39	<p>Reference 0248/020/A/HGY/ CIPM/ Lire</p> <p>Titre/objet RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/HGY/CIPM/20 DU 06 FÉVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE STATION WAGON À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2020 (LIGNE 22 20 00) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INVITE LES ENTREPRISES AYANT DÉJÀ ACQUIS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ, À BIEN VOULOIR SE PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT DU DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ, AFIN DE RETIRER LES NOUVELLES CLAUSES À CONSIDÉRER.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
40	<p>Reference 001/AONO/CAG3/CIMP-GRA3/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAG3/CIMP-GRA3/2020 DU 04/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE CENTRE DE SANTE INTEGRE A KAWTAL, ARRONDISSEMENT DE GAROUA III,DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 25-03-2020</p>

RESUME DES CONSULTATIONS**41**

Reference	002/AONO/CA-GAROUAIII/CIPM.GRAIII/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CA-GAROUAIII/CIPM.GRAIII/2020 DU 04/03/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJALINGO TCHOUMPAI (LOT N° 1), UN A L'EP DE MAFA-KILDA (LOT N° 2), ET UN A L'EP DE NGOBARA (LOT N° 3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III , DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-03-2020

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 DU 06 /03 /2020 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CRTV/CIPM/2020 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) EMETTEURS RADIO DE 1 KW AVEC ONDULEURS DE 06 KVA ET REGULATEURS DE TENSION DE 10 KVA POUR LES CENTRES DE DIFFUSION DE BAFIA, DSCHANG ET NKONGSAMBA POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

Pièce N°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Volume 2: Offre technique

B.3 Le délai de livraison

Le délai de livraison devra être inférieur ou égal à **deux (02) mois**.

Pièce N°05 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES

III. EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES

A. Fourniture d'un système d'antennes à quatre dipôles avec les caractéristiques suivantes :

Polarisation verticale

D.Fourniture d'un régulateur de tension AVR (Automatic Voltage Regulateur) Monophasé

Régulateur à cerveau moteur

CONSISTANCE DE LA FOURNITURE

Emetteur FM Radio large bande 87,5 – 108 Mhz

2 exciteurs stéréophoniques 25 Watts

1 Autres

Lire plutot

Pièce N°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Volume 2: Offre technique

B.3 Le délai de livraison

Le délai de livraison devra être inférieur ou égal à **trois (03) mois**.

Pièce N°05 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES

III. EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES

A. Fourniture d'un système d'antennes à quatre dipôles avec les caractéristiques suivantes :

Polarisation **horizontale**

D.Fourniture d'un régulateur de tension AVR (Automatic Voltage Regulator) Monophasé

Régulateur à asservissement moteur

CONSISTANCE DE LA FOURNITURE

Emetteur FM Radio large bande 87,5 – 108 Mhz

2 exciteurs stéréophoniques de 25 Watts chacun

YAOUNDE le 2 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 DU 06/03/2020 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0007/AONO/CRTV/CIPM/2020 DU 18 FEVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU, EN PROCEDURE D'URGENCE – EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

Consistance de la fourniture

N°	Désignation	Quantité
1	Répertoire Alphan. Spiral, A5, 100p, 5x5, Aurora	25
2	Agrafes 24/6 Wonday /Roméo Maestri /JPC Bte/1000	65
3	Agrafes 8/4, galvanisée, Etui/1000 Maestri / Rapid bte 1000	65
4	Agrafeuse 24/6-8, 26/6 WONDAY	45
5	Bloc cubique Recharge bloc 1000 files ass 90x90 mm, pr boîte cubique	25
6	Bloc Epheméride 2020, Buro-class/Aurora	25
7	Bloc note Direction A5, 150/160p LAUREAT / PL / SAFCA p/5	120
8	Bloc note Direction A4, 150/160p LAUREAT / PL / SAFCA p/5	125
9	Boîte d'archive ESSELTE / TANZI, dos de 100 mm, coul Ass	400
10	Boîte d'archive ESSELTE / TANZI / LAUREAT, dos de 200 mm	250
11	Cahier Broch.288/ 300p, A4 couv, rigide, SEYES	175
12	Cahier Broch.288/ 300p, C7 couv, rigide, SEYES	275
13	Carbone à main bleu A4, 'TECHNO / TANZI, Pqt/100 files.	400
14	CD Imation pqt de 10	50
15	Chemise 3 Rabat plastique coul, Ass VIQUEL / TANZI	18



1 Autres

Lire plutot

PIECE 3 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

Consistance de la fourniture

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANT
1	Repertoire Alphan. Spiral, A5, 100p, 5x5, Aurora	Pièce	25
2	Agrafes 24/6 Wonday /Roméo Maestri /JPC	Bte/ 1000	65
3	Agrafes 8/4, galvanisée, Etui/1000 Maestri / Rapid	bte 1000	65
4	Agrafeuse 24/6-8, 26/6 WONDAY	Pièce	45
5	Bloc cubique Recharge bloc 1000 files ass 90x90 mm, pr boîte cubique	Pièce	25
6	Bloc Epheméride 2020, Buro-class/Aurora	Pièce	25
7	Bloc note Direction A5, 150/160p LAUREAT / PL / SAFCA	pqt/5	120
8	Bloc note Direction A4, 150/160p LAUREAT / PL / SAFCA	pqt/5	125
9	Boîte d'archive ESSELTE / TANZI, dos de 100 mm, coul Ass	Pièce	400
10	Boîte d'archive ESSELTE / TANZI / LAUREAT, dos de 200 mm	Pièce	250
11	Cahier Broch.288/ 300p, A4 couv, rigide, SEYES	Pièce	175
12	Cahier Broch.288/ 300p, C7 couv, rigide, SEYES	Pièce	275
13	Carbone à main bleu A4, 'TECHNO / TANZI, .	Pqt/100	400
14	CD Imation	pqt de 10	50
15	Chemise 3 Rabat plastique coul, Ass VIQUEL / TANZI	pqt de 25	18

la suite dans le fichier d'origine

YAOUNDE le 2 Mars 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MESSOK

N° 01/AONO/C.MESSOK/CIPM/2020 DU 24/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT 1 ET 2)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
15 197 01 641227 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de bloc de deux (2) salles de classe à l'EPP de Zoadiba (lot I) et à l'EPP de Messok (lot II), dans la Commune de Messok.

2. Consistance des prestations

- ˆ Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- ˆ Lot 200 : Les terrassements ;
- ˆ Lot 300 : Les fondations ;
- ˆ Lot 400 : Les maçonneries et élévations ;
- ˆ Lot 500 : La charpente- la couverture et plafond ;
- ˆ Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- ˆ Lot 700 : Les menuiseries métalliques ;
- ˆ Lot 800 : L'électricité ;
- ˆ Lot 900 : La peinture ;
- ˆ Lot 1000 : Les VRD ;

3. Cout Prévisionnel

17 500 000 TTC

4. Allotissement

LOT 1:Construction d'un bloc de deux (02) Salles de classe à Zoadiba

LOT 2:Construction d'un bloc de deux (02) Salles de classe à Messok

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget D'Investissement Public, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** à la **Recette Municipale de Messok**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok ((Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), au plus tard le **27/03/2020 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**N° 01/AONO/C.MESSOK/CIPM/2020 DU 24/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK,**

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

(Lot 1 et 2)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois pour chaque lot**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Salle des Délibérations de la commune de Messok le **27/03/2020 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Messok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative essentielle;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/non
- 2) Les références de l'entreprise Oui/non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
- 5) Le Matériel et les équipements essentiels Oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, sera jugée conforme aux dispositions des ST et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics) ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, aux numéros de téléphones : 691 532 023/243 283 660/694 469457

MESSOK le 24 Février 2020

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE SOMALOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.SMO/CIPM/2020 DU 02/032020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOMALOMO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de SOMALOMO, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines Infrastructures publiques dans la commune de Somalomo, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est,

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ^ Pour les lots 1&2
 - Les travaux préparatoires ;
 - Les terrassements ;
 - Les fondations ;
 - Les maçonneries et élévation ;
 - La charpente - la couverture et le plafond ;
 - Les menuiseries bois
 - Les menuiseries métalliques ;
 - L'électricité ;
 - La peinture ;
- ^ Pour le lot 3
 - " Les travaux préparatoires - études ;
 - " Le terrassement ;
 - " La fondation ;
 - " La maçonnerie- élévation ;
 - " Le faux plafond ;
 - " Le revêtement scellé ;
 - " La charpente couverture ;
 - " La menuiserie bois ;
 - " La menuiserie métallique ;
 - " La peinture- vitrerie ;
 - " L'électricité ;
 - " Les fluides ;
 - " Les V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT	DELAI
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP d'Alouma	17 500 000	150J
2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP MILOH 2	17 500 000	150J
3	Construction d'un bloc opératoire au CMA de Somalomo	17 500 000	180J

4. Allotissement

3 LOT

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de SOMALOMO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de SOMALOMO (Service des Marchés), au plus tard le 26/03/2020 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

10. Delai de Livraison

Les délais prévisionnels d'exécution sont de quatre (04) mois pour les lots 1&2 et six (06) mois pour le lot 3, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de sen/ice de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de l'®" ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de la commune de SOMALOMO, le 26/03/2020 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de SOMALOMO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. offre Financière

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'En:reprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de SOMALOMO, Tél : 697 675 514/ 650 151 923/ 698 007 778.

SOMALOMO le 9 Mars 2020

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

COMMUNE DE NGOURA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CLPM/NGRA/2020 DU 04 FÉVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MALEWA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de l'Exercice 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGOURA, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de MALEWA dans la Commune de NGOURA, Département du Lom et Djerem, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

Travaux préliminaires ;
Fondations ;
Maçonneries et élévation ;
Enduits-Chape et divers ;
Plafonds ;
Revêtements ;
Charpente et Couverture ;
Menuiserie bois ;
Menuiserie métallique ;
Peinture vitrerie ;
Electricité ;
Fluides.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, Exercice 2020 :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** , payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le 20 Mars 2020 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2020 DU 04 FEVRIER 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MALEWA DANS LA
COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution en

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **1 000 000 (Un million) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 1000 000 (Un million) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGOURA le 20 **Mars 2020 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, aux numéros de téléphones : 674 790 224 / 693 938 406.

NGOURA le 9 Mars 2020

Le MAIRE

MADA MICHEL

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CE/CBK/SPM/CIPM-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) SALLES DE CLASSE ET HUIT (08) BLOCS DE LATRINES A DEUX (02) COMPARTIMENTS DE TROIS (03) BOX CHACUN DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE ET DU SECONDAIRE DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE (LOT 3) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + LATRINE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOUNKOLO.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, convention de concours financier n°008/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/2017 -EXERCICE 2017 -FEICOM /COMMUNE DE BOKITO, le Maire de la Commune de Bokito « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe avec un bloc de latrines à deux compartiments de trois box à l'école publique de Bounkolo, commune de Bokito , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après:

● Construction des salles de classe

- Lot 100 : Travaux Préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassement ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-élévation-béton armé ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600 : Menuiserie-Métallique ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800: Peinture ;
- Lot 900: VRD.

● Latrines

- 100 : Terrassement
- 200 : Fondations
- 300 : Maçonneries- Elevations
- 400 : Charpente-Couverture
- 500 : Menuiseries Métallique et bois
- 600 : Peintures
- 700 : VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de vingt-deux millions quatre cent seize mille cent vingt (22 416 120) francs CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les fonds issus de la **Convention de Concours Financier n°008/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/2017 -EXERCICE 2017 -FEICOM /COMMUNE DE BOKITO**, exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de Bokito dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Bokito, Service de la Passation des Marchés Publics, située à l'hôtel de ville de Bokito, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de Cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune Bokito,

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Mairie de Bokito (Service de la Passation des Marchés) au plus tard le **01/04/2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CE/CBK/SPM/CIPM-2020
DU 09 MARS 2020 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) SALLES
DE CLASSE ET HUIT (08) BLOCs de latrines A DEUX (02) COMPARTIMENTS DE TROIS (03) BOX CHACUN
DANS certains établissements scolaires DE L'EDUCATION DE BASE et DU SECONDAIRE DANS LA COMMUNE
DE bokito, DEPARTEMENT dU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE
(Lot 3) : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + latrine à l'école publique de BOUNKOLO
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **01/04/2020 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de délibération de l'hôtel de ville de Bokito par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la quittance d'achat du DAO
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.
- Absence de la caution de soumission

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Bokito (Service de la Passation des Marchés).

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48/ 663 49 28 21 ».

NB : Appels Gratuits de : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1)

FINANCEMENT
 FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Autorité Contractante » lance pour le compte de la commune de Bokito, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sous-indiquées, réparties en un (01) lot de deux (02) hangars simples (Type 1).

N° LOT	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT D'UN HANGAR TTC EN FCFA	COUT DE LA CAUTION DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO EN FCFA	LIEU
LOT 1	HANGAR 1 DE TYPE 1	8 790 000	350 000	30 000	RECETTE MUNICIPALE DE BOKITO
	HANGAR 2 DE TYPE 1	8 790 000			
MONTANT GLOBAL DU PROJET TTC EN FCFA		17 580 000			

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif :

- Travaux préliminaires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Toiture ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant TTC de : **huit millions sept cent quatre-vingt-dix mille (8 790 000) francs CFA** pour chaque hangar de type

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources de la Convention FEICOM et commune de Bokito.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito dès publication.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bokito dès publication du présent avis, contre versement d'une somme. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire accompagner par un représentant de la Commune de Bokito.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devant être déposées au siège de la Commune de Bokito, à l'adresse suivante :
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'OUVERTURE D'OFFRES
MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
LOT 1: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de la Commune de Bokito.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu au nom de la Commune de Bokito.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **01/04/2020** à **12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Bokito. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

- Absence de la quittance d'achat du DAO
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de la caution de soumission.

13. Critères essentiels

- **Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes)**
- **Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;**
- **Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;**
- **Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité)**
- **Délai d'exécution ;**
- **Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements es**
- **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.**
- **Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.**

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les ca

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito

COMMUNE DE BOKITO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRELOT 2: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1)

FINANCEMENT
 FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Autorité Contractante » lance pour le compte de la commune de Bokito, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sous-indiquées, réparties en un (01) lot de deux (02) hangars simples (Type 1).

N° LOT	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT D'UN HANGAR TTC EN FCFA	COUT DE LA CAUTION DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO EN FCFA	LIEU
LOT 2	HANGAR 1 DE TYPE 1	8 790 000	350 000	30 000	RECETTE MUNICIPALE BOKITO
	HANGAR 2 DE TYPE 1	8 790 000			
MONTANT GLOBAL DU PROJET TTC EN FCFA		17 580 000			

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif :

- Travaux préliminaires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Toiture ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant TTC de : **huit millions sept cent quatre-vingt-dix mille (8 790 000) francs CFA** pour chaque hangar de type
 Soit un coût global de $8\,790\,000 \times 2 = 17\,580\,000$ francs CFA TTC (**dix-sept millions cinq cent quatre-vingt mille**)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources de la Convention FEICOM et commune de Bokito.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito dès publication.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bokito dès publication du présent avis, contre versement d'une somme. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire accompagner par un représentant de la Commune de Bokito.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devant être déposées au Centre de Procédure d'Appel d'Offres National Ouvert N°03 /AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE DE MISE EN OUVREMENT, REGION DU CENTRE
MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
LOT 2: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de la Commune de Bokito.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu au nom de la Commune de Bokito.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de préférence locale, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **01/04/2020 à 12heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Bokito. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la quittance d'achat du DAO
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

- **Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes)**
- **Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;**
- **Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;**
- **Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité d'exécution ;**
- **Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements es**
- **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la de**
- **Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.**

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les ca

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito

COMMUNE DE BOKITO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 3: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Autorité Contractante » lance pour le compte de la commune de Bokito, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sous-indiquées, réparties en un (01) lot de deux (02) hangars simples (Type 1).

N° LOT	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT D'UN HANGAR TTC EN FCFA	COUT DE LA CAUTION DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO EN FCFA	LIEU
LOT 3	HANGAR 1 DE TYPE 1	8 790 000	350 000	30 000	RECETTE MUNICIPALE DE BOKITO
	HANGAR 2 DE TYPE 1	8 790 000			
MONTANT GLOBAL DU PROJET TTC EN FCFA		17 580 000			

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif :

- Travaux préliminaires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Toiture ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant TTC de : **huit millions sept cent quatre-vingt-dix mille (8 790 000) francs CFA** pour chaque hangar de type

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources de la Convention FEICOM et commune de Bokito.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito dès publication.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bokito dès publication du présent avis, contre versement d'une somme. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire accompagner par un représentant de la Commune de Bokito.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés à la Commune de Bokito, le mardi 10 Mars 2020 à 12 heures précises.
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CE/DMI/CBK/SG-2020 DU 09 MARS 2020 EN PROCEDURE D'OUVERTURE D'OFFRES
MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
LOT 3: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 1)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de la Commune de Bokito.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu au nom de la Commune de Bokito.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **01/04/2020 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Bokito. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la quittance d'achat du DAO
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

- **Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes)**
- **Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;**
- **Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;**
- **Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité d'exécution ;**
- **Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements es**
- **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la de**
- **Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.**

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les ca

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR
L'ACTUALISATION ET DE LA PRODUCTION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION AU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINRESI DE
L'EXERCICE 2020

IMPUTATION

54 19 259 02 330001 2079.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2020, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert aux Cabinets d'Etudes/ou de consultants pour l'actualisation et la production de l'annuaire statistique de la Recherche Scientifique au Cameroun.

2. Consistance des prestations

L'objectif global est celui de procéder sur la base de l'annuaire statistique existant à l'actualisation et la production d'un nouvel annuaire statistique. Le consultant procédera à la collecte et à l'actualisation des données en ce qui concerne la production scientifique, la capacité et les infrastructures des acteurs du Système National de Recherche et d'Innovation (SNRI).

Il s'agira spécifiquement de:

- Collecter les dernières données auprès des Instituts publics de recherche sous tutelle du MINRESI réparties dans les 10 régions du Cameroun ;
- Collecter les données actualisées auprès des acteurs privés de recherche et des partenaires extérieurs de recherche basés au Cameroun ;
- Collecter les données actualisées auprès des universités publics et privés dans les 10 régions du Cameroun ;
- Exploiter et analyser les données collectées ;
- Compiler les données traitées dans un document unique
- Produire l'annuaire statistique et le diffuser.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de vingt neuf millions quatre cent dix sept mille (29 417 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets de consultants ou bureaux d'Etudes de droit camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 54 19 259 02 330001 2079.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard le 07 Avril 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ACTUALISATION ET DE LA PRODUCTION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION AU CAMEROUN A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000)** francs CFA, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 07 Avril 2020 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres.

*. Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	15
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	24
D	Logistique	10
F	Personnel	47
F	Capacité financière	02
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NFi = MMD \times 100/MS$$

Avec NFi= Note financière, MMD= Montant de l'offre la moins-disante, MS= montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 70) + (NFi \times 30)] / 100$$

Avec NF= note finale, NT= note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 EN
VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE NORME SUR LES TERMINOLOGIES ET CONCEPTS EN
MATIERE DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE : PHASE IIEN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

**BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINRESI
IMPUTATION**

54 19 259 02 330002 2079.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2020, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert aux Cabinets d'Etudes/ou de consultants en vue de l'élaboration d'un projet de norme sur les terminologies et concepts en matière de recherche, d'innovation et de développement technologique.

2. Consistance des prestations

Elaborer un document de référence rassemblant les notions clés qui constituent le fondement de la Recherche, de l'Innovation et du Développement technologique, sur la base des travaux existants sur le plan national et international avec la participation des acteurs locaux. Il s'agira spécifiquement de :

- Constituer de manière ciblée et sélective un répertoire de concepts clés et définitions les plus récents ;
- Elaborer un document normatif sur ces terminologies et concepts clés avec la participation des acteurs locaux;
- Valider le document normatif au MINRESI, devant servir de base à l'élaboration d'une norme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de trente cinq millions (35 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets de consultants ou bureaux d'Etudes de droit camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 54 19 259 02 330002 2079.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard le 07 Avril 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINRESI/CPMM/2020 DU 09 MARS 2020 EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PROJET DE NORME SUR LES TERMINOLOGIES ET CONCEPTS EN MATIERE DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE : PHASE II
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 07 Avril 2020 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

fausses déclarations ou des pièces falsifiées; Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;

Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Pièces administrative absente ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis.

*. Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02

B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	15
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	21
D	Logistique	08
E	Personnel	52
F	Capacité financière	2
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = MMD \times 100/MS$$

Avec NF_i = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins-disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 70) + (NF_i \times 30)] / 100$$

Avec NF = note finale, NT = note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR
L'ELABORATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE: PHASE
I EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINRESI DE
L'EXERCICE 2020

IMPUTATION

54 19 259 02 340003 2079.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2020, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert aux Cabinets d'Etudes/ou de consultants pour l'élaboration du document de Politique Nationale de la Veille Technologique: Phase I.

2. Consistance des prestations

L'objectif global est de permettre d'organiser de façon systématique la collecte d'informations technologiques, l'analyse, l'exploitation et la diffusion desdites informations utiles à la croissance et au développement national. Il s'agira spécifiquement de :

- Faire un état des lieux des pratiques de veille technologique au sein du système national de recherche et d'innovation, dans les entreprises Camerounaises ainsi que dans les administrations concernées;
- Faire une analyse des besoins technologiques prioritaires nationaux;
- Proposer un cadre de mise en œuvre de la Veille Technologique au Cameroun ;
- Elaborer le document de Politique nationale de veille Technologique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de vingt cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets de consultants ou bureaux d'Etudes de droit camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 54 19 259 02 340003 2079.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard le 07 Avril 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINRESI/CPMM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR L'ELABORATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE: PHASE I A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 07 Avril 2020 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

fausses déclarations ou des pièces falsifiées;

Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;

Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Dossier administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres.

*. Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02

B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	15
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	24
D	Logistique	08
E	Personnel	49
F	Capacité financière	02
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = MMD \times 100 / MS$$

Avec NF_i = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins-disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 70) + (NF_i \times 30)] / 100$$

Avec NF = note finale, NT = note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DE QUATRE (04) NUMEROS DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » (LOT 1) ET DEUX (02) NUMEROS HORS SERIE DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » (LOT 2) POUR LE COMPTE DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2020

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
67-01-130

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'édition de quatre (04) numéros du magazine « LE COMMUNAL » (lot 1) et deux (02) numéros hors-série du magazine « LE COMMUNAL » (lot 2) pour le compte du FEICOM. Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent la collecte des articles et des éléments iconographiques devant constituer le montage de l'édition du magazine « LE COMMUNAL » pour le compte du FEICOM dont quatre numéros ordinaires et deux numéros hors série.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est fixé à quarante millions (40 000 000) francs CFA , soit 25 000 000 (vingt-cinq millions) F CFA TTC pour le lot 1 et 15 000 000 (quinze millions) F CFA TTC pour le lot 2.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots : le 1er lot consiste au montage et l'édition de quatre (04) numéros du magazine « le Communal » et le 2ème lot consiste au montage et l'édition de deux (02) numéros hors-série du Magazine le « Communal ».

NB : *Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot*

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'édition de document et de l'impression sur papier recyclé.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) sur [a ligne 67-01-130 « Publications » exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé BP. 718 Yaoundé-Cameroun, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM, BP 718 Yaoundé - Cameroun, Rue 4.565 M1MBOMAN Yaoundé 4ème Tél : 222 23 51 64; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS — ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le 06/04/2020 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DE QUATRE (04)

NUMEROS DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » (LOT 1) ET DEUX (02) NUMEROS HORS SERIE

DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » (LOT 2) POUR LE COMPTE DU FEICOM

AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 20 jours ouvrés pour chaque numéro à compter de la date de notification du « Bon à tirer » et ce sur une période de douze (12) mois à compter de la date de notification de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 1 et de trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot II, établie par une banque ou une compagnie d'assurances de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances acquittée à la main par un banquier et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessous et valable pendant 90 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixé, acquitté à la main par un banquier.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11) après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet pur et simple de celle-ci sans aucun recours.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine, au F,FCOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le **06/04/2020 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires se fera en un temps et aura lieu le **06/04/2020** 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif resté incomplet après 48 heures du délai de grâce ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. Offre technique non conforme ;
4. Absence de caution de soumission ;
5. Absence de qualification dans le domaine l'édition ;
6. Absence d'expérience dans l'impression des documents sur papier recyclé (Le soumissionnaire devra joindre au moins deux documents de 150 pages sur papier recyclé édités par lui) ;
7. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Méthodologie ;
3. Références dans les prestations similaires ;
4. Qualification du personnel, CV et copie du diplôme ;
5. Moyens techniques ;
6. Capacité financière ;
7. Disponibilité du personnel ;
8. Délai de livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu une note minimale technique de 75% des points, ne verra pas son offre financière examinée.

NB La grille détaillée d'évaluation est annexée au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre évaluée, est la moins disante ; ledit soumissionnaire ayant obtenu préalablement la note technique égale ou supérieure à 75 % des points. L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des, Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11
BP 718-YAOUNDE-Camreoun, Rue 4.565,MIMBOMAN YDE 4ème
Fax : (237) 22223 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 06 MARS 2020 POUR
LA FOURNITURE DES ENCRES AU FEICOM .FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Aux fins du fonctionnement optimal de ses services, le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture des encres au FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdites encres sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres consiste en la livraison des encres au FEICOM, sous l'entière responsabilité du cocontractant.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **soixante millions (60 000 000) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, possédant une licence ou un agrément de représentation d'une marque de encres, pouvant justifier d'une expérience minimale et discontinue de trois (03) ans et possédant un magasin des encres

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 61-00-11, « Consommables Informatiques ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YAOUNDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **soixante-dix mille (70.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en anglais ou en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le 03 avril 2020 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 06 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DES ENCRAS AU FEICOM « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres, est fixé à vingt-un (21) jours, repartis en 03 phases, soit 07 jours par phase, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché et celle de la saisine du prestataire par écrit.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministre des Finances, acquitté à la main par le banquier émetteur et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million deux cents mille (1 200 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Avis du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **03 avril 2020** à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

_Dossier administratif incomplet après le délai de grâce (48 heures) ;

_Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

-Non-conformité aux spécifications techniques (caractéristiques requises des encres sollicités) de la fourniture de l'Appel d'Offres ;

-Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

-Preuve de l'existence d'un magasin de stockage des encres ;

-Absence d'agrément de représentation ou licence d'exploitation ;

-Absence de caution de soumission ;

-Absence de capacité financière ;

-Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié

2. Critères essentiels :

-Présentation générale de l'offre ;

-Références dans les fournitures similaires ;

-Garantie de six (06) mois sur le matériel proposé ;

-Délai de livraison.

N.B :Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% d'avis favorable « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre évaluée, est la moins disante, ledit soumissionnaire ayant obtenu une note technique d'au moins 80% de « OUI ».

L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requises.

En définitive, l'offre la moins-disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le Maître d'Ouvrage pour être retenue en application des dispositions de l'article 99 alinéa (a) du Code des Marchés Publics.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, porte 11

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565, MIMBOMAN YDE 4^{ème}

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivants : 1517 ».

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/FEICOM/CIPM/ 2020 DU 09 MARS 2020 EN
PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL DE
SONORISATION POUR LA SALLE DE CONSEIL ET LA SALLE POLYVALENTE DU FEICOM FINANCEMENT
: BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
22-28-000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'offres National Ouvert en vue de la fourniture et l'installation du matériel de sonorisation pour la salle de conseil et la salle polyvalente du **FEICOM**.

Les caractéristiques techniques dudit matériel sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture, le transport et l'installation sous l'entière responsabilité du cocontractant du matériel de sonorisation dans la salle de conseil et la salle polyvalente du FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **248 000 000** (Deux cent quarante-huit millions) de francs CFA, TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de livraison de tels matériels, pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de cinq (05) ans.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2020, sur la ligne budgétaire n° 22-28-000 : « autres matériels ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (DMRFCP) plus précisément au Service des Marchés et Approvisionnements (SMA), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4. 565, MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4561, MIMBOMAN YDE 4^{ème} Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cent trente mille (130 000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le **06 avril 2020..** à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°011 /AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 09 MARS 2020

EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL DE SONORISATION POUR LA SALLE DE CONSEIL ET LA SALLE POLYVALENTE DU FEICOM
"à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à 25 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire et une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de quatre millions neuf cent soixante mille (4 960 000) de francs CFA valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura **lieu le 06 avril 2020. à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du FEICOM dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif demeure incomplet après 48 heures du délai de grâce après l'ouverture des Offres;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas été mis en demeure ou pas eu un marché résilié au cours des trois dernières années dans le cadre de l'exécution d'un marché ;
4. Non-respect d'une seule spécification technique ;
5. Absence de caution de soumission ;
6. Absence d'attestation de visite de site délivrée par le Maître d'ouvrage ou son représentant ;
7. Absence du certificat de garantie d'au moins 01 (an) ans délivré par le fabricant,
8. Absence de l'autorisation du fabricant pour ce qui concerne l'Unité centrale du système de conférence et les terminaux multimédia.
9. Non-conformité du modèle de soumission,
10. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Prospectus et fiche technique comportant les caractéristiques techniques de la fourniture ;
3. Références dans les fournitures ;
4. Chiffre d'affaires ;
5. Service après-vente ;
6. Méthodologie d'exécution de la livraison ;

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage de 80% d'avis favorable de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre évaluée, est la moins disante ; ledit soumissionnaire ayant obtenu la note technique égale ou supérieure à 80 % d'avis favorable, « oui ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11 ;
BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4^{ème} ;
Fax : (237) 222 23 17 59.

NB : « **pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert : 1517** »

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PROCICULTEURS ET AVICULTEURS NEW LOOK DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°003/DCO/NPC COOP-CA /CIPM/2020 DU 09/03/2020 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES, COCHETTES ET VERRATS DE QUALITE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Société Coopérative des Porciculteurs et Aviculteurs NEW LOOK du Cameroun veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) un financement pour mettre en œuvre son projet d'augmentation de la production de porcs et carcasse de porc par la coopérative NPC NEW LOOK dans la localité de production de Mbanga (Kombe – Cameroun).

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à l'**Achat des Intrants Alimentaires, des Cochettes et Verrats**. Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de la NPC COOP-CA, dans un délai de 30 jours après signature et notification de l'ordre de service à l'attributaire.

3. Participation et origine

Le Président du Conseil d'Administration invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre cinq (45) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. **Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (un original et 3 copies)** et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre Commande signée, qui va constituer le contrat le liant à NPC COOP-CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 24 Mars 2020 à 09 heures précises** (heure locale), et contenant la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°003/DCO/NPC COOP-CA /CIPM/2020 DU 09/03/2020 POUR L'ACHAT DES INTRANTS ALIMENTAIRES, COCHATTES ET VERRATS DE QUALITE A LA NOUVELLE PROVENDERIE DU CAMEROUN. A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

5. Recevabilité des Offres

Les prestataires devront fournir la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires et qu'ils disposent d'un service après-vente. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, **le mardi 24 Mars 2020 à 10 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.

DOUALA le 9 Mars 2020

Le PRÉSIDENT

KINSSONG Victor

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EXTINCTEURS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINRESI, EXERCICE 2018
IMPUTATION
54 19 259 04 340010 2279.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Avis de Consultation relatif à l'acquisition et l'installation des extincteurs dans les Services Centraux du MINRESI.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les spécifications techniques annexées au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINRESI, exercice 2018, sur la ligne d'imputation: 54 19 259 04 340010 2279.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 07 Avril 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

« CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINRESI/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EXTINCTEURS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA établie par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en une fois le 07 Avril 2020 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
- Proposition technique non conforme aux caractéristiques techniques des fournitures;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le **MINISTRE**

TCHUINTE Madeleine

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR
L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES DE BUREAU PAR LE FEICOM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'Ouvrage, lance une consultation en vue d'une Demande de Cotation aux fins de l'acquisition des fournitures diverses de bureau.

Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La présente Demande de Cotation consiste en l'acquisition des fournitures diverses de bureau par le FEICOM.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente fourniture est de **trente-cinq-millions (35 000 000) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et discontinue de trois (03) ans dans la livraison des fournitures de bureau et de (03) marchés similaires d'un montant au moins égal à **trente-cinq-millions (35 000 000) francs CFA** chacun au cours des trois dernières années.

5. Financement

La fourniture, de la présente Consultation est financée par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2020, sur la ligne budgétaire 61-00-100 « fournitures de bureau ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **soixante mille (60.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **soixante mille (60.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en anglais ou en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Yaoundé (Mimboman), Rue 4.565, Mimboman YDE 4^{ème} au plus tard le **31 mars 2020 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante : **Demande de Cotation N° 003 /DC/FEICOM/CIPM/2020 du 06 mars 2020..... pour l'acquisition des fournitures diverses de bureau par le FEICOM.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est fixée à vingt-un (21) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VI de la Demande de Cotation, d'un montant de **sept cent mille (700.000) francs CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **31 mars 2020. à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant fourni toutes les pièces administratives exigées, présenté une cotation conforme en tout point de vue aux prescriptions techniques essentielles et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert : 1517 »

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE NDOBIAN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°001, 002, 003, 004, 005, 006/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 ET DEMANDE DE COTATION N° 001,002 DU 30/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS, ROUTES, ELECTRIFICATION RURALE ET EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndobian « Maitre d'Ouvrage » communique :

Les entreprises ci-après sont par décision N°001 /D/CNDOB/CIPM/2019 du 02/3/2020 déclarées adjudicataires des projets, ou des Appels d'Offres ci-dessous :

AAO N°001/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de construction d'un logement d'astreint pour enseignant Ndobian,

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

AAO N°002/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de construction d'un poste agricole à Bangope.

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

AAO N°003/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de construction d'un bâtiment pour imagerie au Centre médical d'Arrondissement de Ndobian.

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

AAO N°004/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux d'entretien routier : traitement de la forte pente de l'axe Ndobian-Madip.

Adjudicataire : INFINITI ENGINEERING LTD

Montant TTC :77.700.000 (Soixante dix sept millions sept cent mille francs) CFA

Déla : Trois (03) mois.

AAO N°005/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de réhabilitation du réseau électrique de l'a
Behack-Djoue-Mouma — Ndotokwakwack.

Adjudicataire : FOTS-ELEC

Montant TTC : 10 955 498 (Dix millions neuf cent cinquante cinq mille quatre cent quatre vingt dix huit francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

AAO N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux d'installation des lampadaires solaires dans les localités
Ndobian, Ndotto II et Ndozem.

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

DC N°001/DC/C.NDOB/CIPMI2020 du 30/01/2020 pour l'équipement en matériel médical dans certains centres de sa
intégrés(CSI) de la commune de Ndobian en trois (03) lots

- Lot 1 : Equipement en matériel médical au CSI de Mbiam

Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL

Montant TTC : 7.977.611 (sept millions neuf cent soixante dix sept mille six cent onze francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

- Lot 2 : Equipement en matériel médical au CSI de Ndotorong

Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL

Montant TTC : 7.977.611 (sept millions neuf cent soixante dix sept mille six cent onze francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

- Lot 3 : Equipement en matériel médical au CSI de Bangope

Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL

Montant TTC : 7.977.611 (sept millions neuf cent soixante dix sept mille six cent onze francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

DC N°002/DC/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour l'équipement en matériel médical du bâtiment d'imagerie au Centre Méd
d'Arrondissement (CMA) de Ndobian

Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL

Montant TTC : 29 934 325 (Vingt neuf millions neuf cent trente quatre mille trois cent vingt cinq francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.



Les représentants desdites entreprises sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ndobian pour suite de procédure. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

NDOBIAN le 2 Mars 2020

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUEDAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 1 : ECOLE BILINGUE DE DIDANGOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipal **N°007/AONO/MO/CiPM/C-TIB/2020 du 03 Mars 2020** la Lettre Commande objet du DAO susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Delai	Observations
OK SERVICESCOMPAGNY	20 931 790 FCFA	04 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans quinze (15) jours, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 3 Mars 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUEDAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE SALASSA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° **012/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020** du **06 Mars 2020** la Lettre Commande objet du DAO susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
OK BISKEWAL	20 989 497 FCFA	04 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans quinze (15) jours, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 6 Mars 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE DAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE BANTAI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par decision Municipal N° **012/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020** du **06 Mars 2020** la lettre Commande objet du DAO susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
OK AMINCHI	20 985 329 FCFA	04 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans quinze (15) jours, pour rétablissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 6 Mars 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUEDAO N°004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT2:CSI DEMBIRIMFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBIIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° **009/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020** du **03 MARS 2020** la Lettre Commande objet du DAO susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETS BISKEWAL	49 995 658 FCFA	05 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans quinze (15) jours, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 3 Mars 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUEDAO N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE TIBATI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° **011/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020** du **03 Mars 2020** la Lettre Commande objet du DAO susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
Groupement ETS SALIOU et ETS AT CONSTRUCTIONS	74 993 320 FCFA	06 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans **quinze (15) jours**, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 3 Mars 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUEDAO N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KOATAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° **010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020** du **03 Mars 2020** la Lettre Commande objet du DAO susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETS MSW	19 581 267 FCFA	04 Mois	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans **quinze (15) jours**, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 3 Mars 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUEDAO N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 14/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE SALASSA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° **012/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020** du **06 Mars 2020** la Lettre Commande objet du DAO susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
OK BISKEWAL	20 989 497 FCFA	04 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans **quinze (15) jours**, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 6 Mars 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUEDEMANDE DE COTATION N°004/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE (INTER RN6 NGATT-WANDJOCK) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipal N° **005/DM/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 28 février 2020** la Lettre Commande objet du DC susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETS ROMECAM	27 544 974 FCFA	03 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans **quinze (15) jours**, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 28 Février 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

COMMUNIQUE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 27/01/2020 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** informe le public que la Demande de Cotation N° **001/DC/Camair-Co/CIPM/2020 DU 27/01/2020** pour le **gardiennage des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)**, est **annulée** .

DOUALA le 9 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJIPENDI KUOTU Louis Georges

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE DJOMBIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipal N°006/DM/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 28 Février 2020 la Lettre Commande objet du DC susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETS GB SOLIDARITE	14 572 559 FCFA	03 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans **quinze (15) jours**, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande.

TIBATI le 28 Février 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION N°001/D/MO/CNDOB/CTPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°001, 002, 003, 004, 005,006/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 ET DEMANDE DE COTATION N° 001,002 DU 30/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS, ROUTES, ELECTRIFICATION RURALE ET EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE « Maitre d'Ouvrage »

Vu La Constitution;

Vu La Loi N° 275/2004 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du

Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marchés publics ;

Vu Le Décret 2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marchés publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Délibération n°001/D/CNDOB/SG/2418 du 12 mars 2018 portant élection de Monsieur MANTAP Dieudonné aux fonctions Maire de la Commune Ndobian ;

Vu la Décision n° 0000157/CABIMINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents

de commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision n°0021D/CNDOB/CIPM/2019 du 10 Mai 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian ;

Vu La Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finance, suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020;

Vu Le Budget d'Investissement Public 2020 ;

Vu les Avis d'Appel d'Offres Nationaux Ouverts en procédure d'Urgence N°001, 002, 003, 004, 005, 006/AONO/CNDOB/CIPM/2020 et Demande de Cotation du 001, 002/DC/CNDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 ;

Vu Le Procès-verbal de la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des

Marchés auprès de la Commune de Ndobian du 02/03/2020 ;

Vu La Lettre N°006/L/CNDOB/CIPM/2019 du 02/03/2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian relative à la proposition d'attribution ;

Vu Les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après sont déclarées adjudicataires des Projets à l'issue des Avis d'Appel d'offres Nationaux ouverts et de consultation

AAO N°001 /AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Ndobian.

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

AAO N°002/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de construction d'un poste agricole à Bangope.

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

AAO N°003/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de construction d'un bâtiment pour imagerie au Centre médical d'Arrondissement (CMA) de Ndobian.

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

AAO N°004/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux d'entretien routier : traitement de la forte pente de l'axe Ndobian-Madip.

Adjudicataire : INFINITI ENGINEERING LTD

Montant TTC : 77.700.000 (Soixante dix sept millions sept cent mille francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

AAO N°005/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux de réhabilitation du réseau électrique de l'axe Behack-Djoue-Mouma — Ndottokwakwack.

Adjudicataire : FOTS-ELEC

Montant TTC : 10 955 498 (Dix millions neuf cent cinquante cinq mille quatre cent quatre vingt dix huit francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

AAO N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour les travaux d'installation des lampadaires solaires dans les localités de Ndobian, Ndotto II et Ndozem.

NB : OFFRE INFRUCTUEUSE (Pas de soumissionnaire)

Demande de Cotation N°00I/DC/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour l'équipement en matériel médical dans certains centres de santé intégrés(CSI) de la commune de Ndobian en trois (03) lots

- Lot 1 : Equipement en matériel médical au CSI de Mbiam

Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL

Montant TTC : 7.977.611 (sept millions neuf cent soixante dix sept mille six cent onze francs) CFA



Délai : Trois (03) mois.

- **Lot 2 : Equipement** en matériel médical au CSI de Ndotrong

Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL

Montant TTC : 7.977.611 (sept millions neuf cent soixante dix sept mille six cent onze francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

- Lot 3 : Equipement en matériel médical au CSI de Bangope

Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL

Montant TTC : 7.977.611 (sept millions neuf cent soixante dix sept mille six cent onze francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

Demande de Cotation N°002/DC/C.NDOB/CIPM/2020 du 30/01/2020 pour l'équipement en matériel médical du bâtiment d'imagerie au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Ndobian **Adjudicataire : SIMAREL MEDICAL**

Montant TTC : 29 934 325 (Vingt neuf millions neuf cent trente quatre mille trois cent vingt cinq francs) CFA

Délai : Trois (03) mois.

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer les offres dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Mairie de Ndobian. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3: La présente décision tient lieu de main-levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : Les représentants des entreprises adjudicataires sont priés de se présenter à la Mairie de Ndobian, dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de procédure. Passé ce délai, le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 5 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

NDOBIAN le 2 Mars 2020

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRÉNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL

**DECISION N°003/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 09 MARS 2020 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°
002/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 10 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CINQUANTE-SIX (56) KITS SOLAIRES NORMALISÉS AUX
CELLULES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE
PÉRÉNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;

Vu la Proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 12 décembre 2019 ;

Vu l'Avis d' Objection de l'Agence Française de Développement du 13 janvier 2020.

DECIDE :

ARTICLE 1er. : Les sociétés ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, sont informés que ledit marché a été déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : Ces soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Mars 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N°009/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULLATION D'UN APPEL D'OFFRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°**73/7 du 07 décembre 1973**, relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;
- Vu la loi n° **2004/017 du 22 juillet 2004** portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n°**2004/18 du 22 juillet 2004** fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi n°**2009/011 du 10 juillet 2009** portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi des finances n°**2019/022 du 11 décembre 2019** portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret n° **77/91 du 25 mars 1977** déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° **2001/048 du 23 février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°**2007/117 du 24 avril 2007** portant création de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 ;
- Vu le décret n°**2008/376 du 12 novembre 2008**, portant organisation administrative de la république du Cameroun ;
- Vu le décret n°**2012/480 du 22 octobre 2012**, portant nomination de monsieur TSILA Jean Claude au poste de préfet du Mfoundi ;
- Vu le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018** portant Code des marchés publics ;
- Vu la loi du **24 décembre 2019** portant Code général sur la décentralisation ;
- Vu la décision n° **00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019** portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissement ;
- Vu la décision municipale n°**002/019/DM/CAY7/SG** constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune d'arrondissement de yaounde 7 ;

Considérant les nécessités de service :

Article 1^{er} : l'appel d'offre n° **003/AONO/CAY7/CIPM/2020** pour la réalisation des travaux de construction du centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) de Nkolbisson (phase 1) commune de Yaoundé 7, département du Mfoundi, région du centre est **annulé**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

007/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°**73/7 du 07 décembre 1973**, relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;
- Vu la loi n° **2004/017 du 22 juillet 2004** portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n°**2004/18 du 22 juillet 2004** fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi n°**2009/011 du 10 juillet 2009** portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi des finances n°**2019/022 du 11 décembre 2019** portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret n°**77/91 du 25 mars 1977** déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°**2001/048 du 23 février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°**2007/117 du 24 avril 2007** portant création de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 ;
- Vu le décret n°**2008/376 du 12 novembre 2008**, portant organisation administrative de la république du Cameroun ;
- Vu le décret n°**2012/480 du 22 octobre 2012**, portant nomination de monsieur TSILA Jean Claude au poste de préfet du Mfoundi ;
- Vu le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018** portant Code des marchés publics ;
- Vu la loi du **24 décembre 2019** portant Code général sur la décentralisation ;
- Vu la décision n° **00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019** portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissement ;
- Vu la décision municipale n°**002/019/DM/CAY7/SG** constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune d'arrondissement de yaounde 7 ;

Considérant les nécessités de service :

Article 1^{er} : l'appel d'offre n°**001/AONO/CAY7/CIPM/2020** relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Minkoameyos est **annulé**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N°011/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°**73/7 du 07 décembre 1973**, relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;
- Vu la loi n° **2004/017 du 22 juillet 2004** portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n°**2004/18 du 22 juillet 2004** fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi n°**2009/011 du 10 juillet 2009** portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi des finances n°**2019/022 du 11 décembre 2019** portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret n° **77/91 du 25 mars 1977** déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° **2001/048 du 23 février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°**2007/117 du 24 avril 2007** portant création de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 ;
- Vu le décret n°**2008/376 du 12 novembre 2008**, portant organisation administrative de la république du Cameroun ;
- Vu le décret n°**2012/480 du 22 octobre 2012**, portant nomination de monsieur TSILA Jean Claude au poste de préfet du Mfoundi ;
- Vu le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018** portant Code des marchés publics ;
- Vu la loi du **24 décembre 2019** portant Code général sur la décentralisation ;
- Vu la décision n° **00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019** portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissement ;
- Vu la décision municipale n°**002/019/DM/CAY7/SG** constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune d'arrondissement de yaounde 7 ;

Considérant les nécessités de service :

Article 1^{er} : l'appel d'offre n° **005/AONO/CAY7/CIPM/2020** pour les travaux d'ouverture de certaines pistes agricoles dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, région du centre est **annulé**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N° 010/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULLATION D'UN APPEL D'OFFRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°**73/7 du 07 décembre 1973**, relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;
- Vu la loi n° **2004/017 du 22 juillet 2004** portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n°**2004/18 du 22 juillet 2004** fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi n°**2009/011 du 10 juillet 2009** portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi des finances n°**2019/022 du 11 décembre 2019** portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret n° **77/91 du 25 mars 1977** déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° **2001/048 du 23 février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°**2007/117 du 24 avril 2007** portant création de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 ;
- Vu le décret n°**2008/376 du 12 novembre 2008**, portant organisation administrative de la république du Cameroun ;
- Vu le décret n°**2012/480 du 22 octobre 2012**, portant nomination de monsieur TSILA Jean Claude au poste de préfet du Mfoundi ;
- Vu le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018** portant Code des marchés publics ;
- Vu la loi du **24 décembre 2019** portant Code général sur la décentralisation ;
- Vu la décision n° **00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019** portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissement ;
- Vu la décision municipale n°**002/019/DM/CAY7/SG** constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune d'arrondissement de yaounde 7 ;

Considérant les nécessités de service :

Article 1^{er} : l'appel d'offre n°**004/AONO/CAY7/CIPM/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de **PMH** dan certaines localités de la commune de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, région du centre est **annulé**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION MUNICIPALE N°008/020/BM/SG/CAY7PORTANT ANNULLATION D'UN APPEL D'OFFRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°73/7 du 07 décembre 1973, relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;
- Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n°2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi des finances n°2019/022 du 11 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation administrative de la république du Cameroun ;
- Vu le décret n°2012/480 du 22 octobre 2012, portant nomination de monsieur TSILA Jean Claude au poste de préfet du Mfoundi ;
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;
- Vu la loi du 24 décembre 2019 portant Code général sur la décentralisation ;
- Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissement ;
- Vu la décision municipale n°002/019/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune d'arrondissement de yaounde 7 ;

Considérant les nécessités de service :

Article 1^{er} : l'appel d'offre n°002/AONO/CAY7/CIPM/2020 pour l'éclairage public en deux (02) lots (lot 1 ,2) des axes Messa Oyom-Abang (rue pavé) Lot 1 et axe Akok Ndoe Lot 2 ; dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi est **annulé**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Mars 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE NGOURA

**ADDITIF N°003/A/C.NGOURA/SG/ST/2020AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/ZOZO DU 04 FEVIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MALEWA DANS LA COMMUNE DE NGOURA,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le 10 Mars 2020 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MALEWA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le 20 Mars 2020 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2020 DU 04 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MALEWA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGOURA le 10 Mars 2020 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGOURA le 20 Mars 2020 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

NGOURA le 6 Mars 2020

Le MAIRE

MADA MICHEL

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/A0NO/J05/CDPM DU 28 FEVRIER 2020 POUR L'ACHEVEMENT EN DEUX PHASES DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREÉÔUÉ SERGY-CARREFOUR MVOG NNOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DDICENTRE.ADDITIF N°1 PORTANT SUR :- CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :- INCOHÉRENCE RELATIVE DE LA TRADUCTION DU -POINT..(0 DES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES- INSERTION CCTP ET CCAP COMME PIÈCES CONSTITUTIVES DE L'OFFRE TECHNIQUE ET NON PAS DE L'OFFRE ADMINISTRATIVE :- L'EXIGENCE DES CCTP ET DES CCAP COMME PIÈCE ADMINISTRATIVE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Au niveau du point 15 de l'AAO les critères éliminatoires d et f ● L'incohérence relative de la traduction du point (e) des critères éliminatoires. ● CCAP et CCTP exigés comme les pièces de l'offre administrative ● A la page 55 dans le CCAP au niveau de l'article 26, omission du point 26.7.
	<p>Lire plutot</p> <ul style="list-style-type: none"> ● les critères éliminatoires d et f sont plutot des critères essentiels ● e) Incomplete financial file or absence of one of the following documents: <p>The unit price list (BPU) (part 6) according to the model with indication of prices excluding VAT in figures and letters, filled in legibly;</p> <p>—I The Quantitative and Estimated estimate (DQE); The sub-detail of the unit prices.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● CCAP et CCTP paraphés et signés aux dernières pages exigées dans les pièces constitutives de l'offre technique. ● . La transmission du décompte général et définitif à l'Organisme payeur en vue du paiement est subordonnée au visa préalable du Ministre chargé des marchés publics. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant et tous les décomptes provisoires devront lui être antérieurement transmis ou remis à <u>son représentant sur le site le cas échéant.</u>

MFOU le 6 Mars 2020

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/HGY/CIPM/20 DU 06 FÉVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE STATION WAGON À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2020 (LIGNE 22 20 00) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INVITE LES ENTREPRISES AYANT DÉJÀ ACQUIS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ, À BIEN VOULOIR SE PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT DU DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ, AFIN DE RETIRER LES NOUVELLES CLAUSES À CONSIDÉRER.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>DATE DE REMISE DES OFFRES : La date de remise des offres est toujours fixée au 17 octobre 2020 à 13 heures précises</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) : Harmonisation de l'incohérence relative au nombre et à la dénomination des critères éliminatoires dans l'Avis d'Appel d'Offres en anglais</p> <p>14.2. Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :</p> <p>Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur) :</p> <p>Séparation des enveloppes (Pièces administratives, documents techniques et offre financière) Existence de sommaires et pièces dans l'ordre des sommaires Présence d'intercalaires en couleur Conformité du véhicule et des équipements aux spécifications techniques non éliminatoires Expérience dans des prestations similaires et capacités du soumissionnaire: Preuves de réalisation avec succès d'au moins trois(3) marchés de fourniture de véhicules automobiles ces trois (3) dernières années (avec copies de marchés, PV de réception ou attestations de bonne exécution...) Présence de bilans et comptes certifiés justifiant d'un chiffre d'affaires cumulé minimal des trois (03) dernières années de 180 000 000 (Cent quatre vingt millions) francs CFA.</p> <p>d) Service après-vente : Existence d'au moins trois (3) techniciens (Curricula vitae, copies de diplômes certifiées) au Cameroun, de niveau agent de maîtrise dans les domaines respectifs de la mécanique automobile, de l'électricité automobile et de la tôlerie Existence d'un atelier équipé au Cameroun avec description de la liste des équipements</p> <p>e) Planning et délai de livraison : Délai d'exécution inférieur ou égal à 30 (trente) jours Existence d'un planning des opérations d'exécution du marché Appréciation de la cohérence du planning des opérations d'exécution du marché</p> <p>f) Preuves d'acceptation des conditions du marché : Le CCAP du DAO paraphé sur chaque page, daté signé et cacheté du soumissionnaire à la dernière page Le Descriptif de la Fourniture (DF) du DAO paraphé sur chaque page, daté signé et cacheté du soumissionnaire à la dernière page Conformité des conditions de garantie L'offre du soumissionnaire doit être conforme à au moins quatre (4) des six (6) critères essentiels.</p> <p>CRITERES ELIMINATOIRES INSERTION DE LA CAUTION DE SOUMISSION DANS LE CRITERE ELIMINATOIRE EN ANGLAIS : Absence of the bid bond; 2. Absence or non-conformity of a document in the administrative file after exhaustion of the 48-hour catch-up period;</p> <p>Harmonisation des dates de dépôts, d'ouverture des offres dans l'AAO en français publié et celui insérée dans le DAO ;</p>

La date de remise des offres est fixée au 17 octobre 2020 à 13 heures précises

JDM n° 2009 du 9 Mars 2020

Page 88 sur 97

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

10/03/2020



La date d'ouverture des offres est fixée au 17 octobre 2020 à 14 heures précises

INSERTION DES ARTICLES (4.2b, 19.6, 35 et 39) DANS LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) :

4.2b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

lii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

19.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le Soumissionnaire :

i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou ;

ii. N'accepte pas la correction des erreurs en application de l'article 32 du RGAO ; ou

b. Si le Soumissionnaire retenu

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 35 : Attribution

35.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

35.2. Si l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurrentiellement, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

35.3. Toute attribution des marchés de fournitures se fait au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disante ;

Article 39 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

39.1. Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est insérée, avec indication de prix et de délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée.

39.2. L'Autorité Contractante communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.3. L'Autorité Contractante est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.4. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.5. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre chargé des Marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics, à l'Autorité Contractante et au Président de ladite Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

TEXTES GENERAUX APPLICABLES DANS LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Suppression de la circulaire n° 001/CAB/PM du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ; la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics

YAOUNDE le 6 Mars 2020
Le Directeur Général

EYENGA VICTOR

COMMUNE DE GAROUA 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAG3/CIMP-GRA3/2020 DU 04/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE CENTRE DE SANTE INTEGRE A KAWTAL, ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Autorité Contractante lance un appel d'offres national ouvert, pour les travaux de construction d'un bâtiment à usage du centre de santé intégré de KAWTAL, Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie et béton armé en élévation ;
- Charpente-Couverture-plafond ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Revêtement ;
- Plomberie-Sanitaire ;
- Electricité;
- Peinture;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études est de Cinquante Million (50 00 000) de FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises du Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020 du Ministère de la Santé Publique.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua III, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua III, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 75 000 (soixante-quinze mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Caisse Municipale de Garoua III.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua III, le 25/03/2020 au plus tard à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01 /AONO/CAG3/CIPM-GRA3/2020 DU 04/03 /2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE CENTRE DE SANTE INTEGRE
A KAWTAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
NORD**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux du présent marché est de 04 (quatre) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par Un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit Un Million (1 000 000) de F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 25/03/2020 à 14 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Garoua III par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
2. Offre financière incomplète (absence d'un des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif et de la soumission) ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
6. Non-conformité au modèle de soumission après 48 Heures ;
7. Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. Les références de l'entreprise au cours des trois (03) dernières années oui/non
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables oui/non ;
3. La qualification du personnel du chantier oui/non ;
4. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non ;
5. La surface financière d'un montant d'au moins 20 000 000 FCFAoui/non ;
6. Présentation générale de l'offre oui/non ;
7. Visite des lieux signée sur l'honneur oui/non ;
8. CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière oui/non ;
9. CCAP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière oui/non.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant des aptitudes techniques requises et dont l'offre financière est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune d'arrondissement

GAROUA le 4 Mars 2020

Le MAIRE

HAMIDOU LAIMANI

COMMUNE DE GAROUA 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CA-GAROUAIII/CIPM.GRAIII/2020 DU 04/03/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES CHACUN DONT UN A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJALINGO TCHOUMPAI (LOT N° 1), UN A L'EP DE MAFA-KILDA (LOT N° 2), ET UN A L'EP DE NGOBARA (LOT N° 3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III , DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Garoua Sun Appel d'Offre National Ouvert relatif aux travaux de Construction d'un bloc de (02) salles de classes dont un à L'école publique de DJALINGO TCHOUMPA I (Lot N° 1), un à l'école publique de MAFA KILDA (Lot N° 2) et un autre à l'école publique de NGOBARA.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Etude d'implantation ;
Installation de chantier ;
Travaux préparatoires
Terrassements
Fondations
Elévations
Couverture et charpente
Menuiseries métalliques
Electricité
Revêtements (peinture)
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-neuf millions (19 000 000). Par lot

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINEDUB Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua3 des Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 3 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs (40 000 FCFA).

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 3 au plus tard 25/03/2020 à 13 heures, heure précise.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CA-GAROUA III/CIPM.GRAIII/2020 DU 04/03/2020 LANCE EN PROCEDURE
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES
DE CLASSES CHACUN DONT UN A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJALINGO TCHOUMPA I (Lot N° 1),
UN A L'EP DE MAFA-KILDA (Lot N° 2), ET UN A L'EP DE NGOBARA (Lot N° 3), DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION
DU NORD.**

"An 'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de (TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE) 380 000 FCFA par Lot, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de (TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE) 380 000 FCFA par Lot, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 25/03/2020 à 14 heures dans la salle des actes de la commune d'arrondissement de Garoua III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission.

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaire

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'Entreprise dans les réalisations similaires ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La surface financière
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Présentation générale de l'Offre.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disant après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 3.

GAROUA le 4 Mars 2020

Le MAIRE

HAMIDOU LAIMANI

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm